



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 19 décembre 2018

Ouverture de la séance à 19 Heures 30

Absents excusés : néant

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 20 novembre 2018

En préambule le maire a tenu à souligner sa grande satisfaction, 5 ans après les élections, de voir l'équipe au complet pour ce dernier conseil de l'année !

1° FINANCES

- **Reste à réaliser 2018** :

Le conseil municipal autorise le Maire à payer par anticipation sur le budget 2019, les dépenses d'investissement non soldées en 2018., soit

- La somme de 110 000 € au budget général
- la somme de 16 400 € au budget Forêts
- la somme de 32 663,12 € au budget « Lotissement Saint Paul »

- **Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2018/2019** :

Suite à l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales, la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement correspondant à ¼ des crédits ouverts au budget 2018. A ce titre le Maire est autorisé à :

- Au titre du **BUDGET GENERAL**

Verser au CCAS une subvention de 10 000 €

Liquider les restes à réaliser 2018, soit 110 000 € en dépenses

Engager de nouvelles dépenses à hauteur de 44 186 €.

- **FORETS** :

Liquider les restes à réaliser 2018, soit 16 400 €

Engager de nouvelles dépenses à hauteur de 8 565,75 €.

- **LOTISSEMENT**

Liquider les restes à réaliser 2018, soit 33 925 €.

- **Réévaluation de l'indemnité due par la Poste à la commune** : L'indemnité mensuelle de l'agence postale communale sera de 1 038 € pour l'année 2019 ; en augmentation de 2,24% par rapport à 2018.

- **DM3 -Modificatif** : Imputation erronée, modification imputation suite à la demande de la perception, le compte 2188-026 est remplacé par le compte 2138-026. Cette modification ne change rien au total de la délibération prise précédemment.
- **Subventions pompiers** : Une subvention de 1 968 € sera remboursée aux sapeurs-pompiers au titre des différentes cotisations que le corps acquitte au titre de l'Union Départementale, la Fédération Nationale, l'assurance hors service et la multirisque.

2° TRAVAUX NEUFS

- **Demande de subvention pour la réfection des cours de tennis** : Un dossier de demande de subvention sera envoyé au Département, dans le cadre du financement du projet de rénovation des deux cours de tennis, suite aux déformations constatées de la sous couche, pouvant provoquer des accidents corporels. Le montant des travaux s'élève à 81 421,92 € TTC. Le plan de financement prévisionnel est de : 17 000 € attendus du département, 5 000 € (estimation) de la FFT, 30 000 € d'emprunt, et 29 421,92 € de fonds libre.

3° PERSONNELS

- **Procès-verbal du comité technique** : Les membres du conseil ont pris note des commentaires faits au niveau du compte rendu !

4° JEUNESSE. SCOLAIRE. PERISCOLAIRE

- **Subvention au collège Guyot** :
 - Une subvention de 520 € a été votée dans le cadre du fonctionnement de l'association sportive et du foyer socio-éducatif.
 - Une subvention de 8 € par élève de Mathay scolarisé au collège sera versée dans le cadre de l'achat des cahiers de travaux pratiques, sous réserve de demande de la Principale de l'établissement.
- **Convention avec les Francas** : Renouvellement de la convention triennale arrivant à échéance au 31/12/18, pour les années 2019-2020-2021.

5° PERSONNES AGEES et JEUNESSE

- **Ateliers personnes âgées** : Les ateliers actuels aux activités multiples, mémoire, nutrition... se dérouleront jusqu'à fin janvier, avec un effectif de 15 personnes. Les participants sont satisfaits de son déroulement. Après bilan de la session, d'autres propositions seront faites pour 2019.
- **Francas** : A la suite du manque d'étudiants pendant les vacances scolaires, un stage Francas avec préparation sur 2 ans du BAFA, sera organisé en février dans les locaux de Mathay. Les effectifs Francas sont stables, avec une hausse de la restauration, environ 70 enfants. Le coût de 800 € est atténué par des aides de la commune et de la CAF à hauteur de 400 €.

6° FORETS

- **Affouage 2018/2019** : Le marquage des lots d'affouages sera terminé cette semaine. Le tirage au sort des affouagistes se fera samedi 29 décembre en mairie.

- **Placettes de dépôt de bois** : Une zone de dépôt et de chargement des grumes, commune à MATHAY et VOUJEAUCOURT, sera aménagée sur l'ancien tracé de la RD 438, située en direction de Voujeaucourt, à droite avant le pont surplombant l'autoroute, après acquisition par la commune des parcelles appartenant au département.
- **Travaux** : Suite à la mévente des bois, les membres de la commission forêts demandent d'adapter les travaux forêts demandés par l'ONF, aux recettes provenant de la vente des bois.

7° ANIMATION CULTURE

- **Marché de Noël** : Le coup de vent qui a emporté les structures installées sur la zone socio-sportive a occasionné environ 4 500 € de dégâts. Ces vitabris, appartenant à différentes sociétés, des demandes de devis sont en cours pour faire la déclaration à l'assurance, et remplacer les matériels détériorés.
- **Repas des seniors** : Tous nos seniors, au nombre de 125, étaient satisfaits du repas qui a eu lieu le 1^{er} décembre, à la salle polyvalente

8° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT :

- **Salon littéraire** : Il s'est déroulé le samedi 24 novembre dans les salles de la mairie, avec 21 auteurs régionaux, 1 créateur de jouets bois et 1 peintre sur soie étaient présents. Près de 200 personnes ont visité le salon et les auteurs ont vendu plus de 50 ouvrages. Le prochain salon est prévu les 23 et 24 novembre à la salle polyvalente
- **Bibliothèque** :
 - **Prêts d'ouvrages** : Au 1^{er} décembre, 692 livres ont été prêtés au total 1856 fois. Parmi ces ouvrages, nous trouvons, 50 romans policiers, 336 romans divers, 53 livres jeunesse, 1 livre de l'histoire de Mathay, 244 livres enfants, 9 documentaires, 52 bandes dessinées.
 - **Les acquisitions** : Depuis le 1^{er} janvier la bibliothèque s'est enrichie de 162 volumes, dont 134 romans adultes, 12 livres jeunesse, 2 documentaires adultes, 14 livres enfants.
 - **Les Achats** : 47 ouvrages ont été achetés en janvier pour la somme de 970 €, 3 ouvrages en juillet pour la somme de 30 €, à l'occasion de la sortie du livre d'un écrivain de Mathay, 42 ouvrages ont été achetés en décembre, pour la somme de 801 €. Les dons de livres en cours d'année représentent la somme moyenne de 1000 €. Les acquisitions 2018 sont donc de 2800 €
- **Commerces** : Un magasin Biocoop sera installé dans la zone commerciale aux environs du 15 avril. Celui-ci d'une surface de 280 m² s'appellera « BIOCOOP magasin BIO » et proposera aux clients, des fruits, des légumes, provenant en partie des « jardins de Bavans », ainsi que 200 références de produits en vrac (café, thé, herboristerie...), plus un rayon non alimentaire.
- **La Fibre** : l'armoire optique située en façade de l'agence postale, sera inaugurée le vendredi 21 décembre à 11 heures. 3 armoires sont installées au village, 1 rue de Valentigney, 1 vers l'agence postale rue de l'Europe, 1 rue Charles de Gaulle à côté de l'abri bus. Nous vous donnerons par la presse les informations nécessaires dans le cadre des raccordements particuliers. Quelques mois d'attente sont imposés en effet par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) pour la mise en concurrence obligatoire des opérateurs qui devront faire connaître leur intérêt pour le déploiement de la fibre ! Vous pourrez ensuite bénéficier du très haut débit avec l'opérateur de votre choix, à partir de juin / juillet !

- **Illicoweb** : Le prestataire de service de notre site internet a un tarif qui est resté constant depuis le début. Cette année, pour 2019, il nous fait passer en réseau sécurisé https. de ce fait à partir du 1^{er} janvier nous avons une augmentation de 120 € dans le cadre de sa prestation.
- **Lumières de Noël** : Des membres du Conseil trouvent que le village n'est pas assez décoré ; la commission Attractivité fera une réunion ce printemps, pour mettre en place un nouveau plan de décors de la commune, en limitant les couts.
- **Chaines TV** : la nuit du 17 au 18 décembre, les fréquences de diffusion des chaines publiques, (France2, France3, France4, France O, France info) diffusées par la TNT, ont changé. Les personnes ayant eu des problèmes de réception auront dû réaliser une recherche de chaines (RMC), afin de récupérer l'intégralité de leurs programmes. Au niveau du village nous n'avons reçu aucune remarque.

9° ETAT

- **Courrier de M. Le Président de la République** :



Adobe Acrobat
Document

- **Natura 2000** : Une consultation pour modification du périmètre du site de la « cote de Champvermol » et de désignation au titre de la directive « Oiseaux » est en cours, pour renforcer la cohérence écologique, améliorer la gestion, et ajuster le périmètre.

10° DEPARTEMENT

- **SDIS** : L'activité opérationnelle du SDIS a progressé de 9,1% en 2018, induisant une forte augmentation des distances parcourues par les véhicules pour maintenir un service de secours aux personnes. Ainsi le SDIS du Doubs retrouve un surcoût de carburant en augmentation de 31 % par rapport à 2017. Dans ce cadre, le conseil départemental, demande une consultation préalable des SDIS par l'ARS, avant toute nouvelle réorganisation hospitalière susceptible de les impacter, et l'aboutissement rapide de négociations nationales actuellement en cours entre l'Etat, l'Assurance maladie, et les représentants des transporteurs sanitaires, afin de contenir la mobilisation des SDIS.

11° SENAT

- Création d'une agence nationale de la cohésion des territoires :



Adobe Acrobat
Document

12° PMA :

- **Démarche ENR (ENeries Renouvelables)**: PMA s'engage à soutenir la commune de Mathay auprès de l'Agence de Développement Economique Nord Franche Comté (ADNFC), dans le cadre de la réflexion sur le projet de production (éolien et photovoltaïque) et de stockage de l'électricité pour les usages domestiques et les déplacements.

- **Adhésion au groupement d'achat Région Bourgogne-Franche Comté** : Le conseil municipal se prononce favorable à l'adhésion de la commune de Mathay au groupement d'achat Région Bourgogne Franche Comté pour l'achat du gaz (école primaire et cure) à compter du 01/01/2022, et de l'électricité dans le cadre des puissances supérieures à 36 KVA, à compter du 01/01/2019. Cette adhésion concerne l'approvisionnement en énergie de la salle polyvalente et du stade, de la mairie et de l'école maternelle. Les futures négociations seront faites désormais à l'échelle régionale, par le syndicat intercommunal d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre pour l'ensemble de 3 régions.
- **Dotation de Solidarité Communautaire** : La DSC est un outil sur lequel s'appuie le pacte financier et fiscal de solidarité validé par les élus pour les 72 communes. Cette dotation de 627 000 € annuels en 2018, nécessite une profonde modification de la répartition de la contribution au titre du FPIC, dans le cadre du passage de 29 à 72 communes.

13° Divers

- **Résultats collecte Banque Alimentaire** : Pour les journées du 30 novembre et 1^{er} décembre, la récolte de denrées alimentaires au magasin Colruyt de Mathay a rapporté 1 276 kg de produits, en augmentation de 20 % par rapport à 2017.
- **Invitation Pompiers** : Les sapeurs-pompiers de Mathay invitent la municipalité à la remise des médailles, le dimanche 13 janvier à 10h 30 en mairie.
- **Vœux de la Municipalité** : Les vœux de la Municipalité se dérouleront le dimanche 6 janvier à 11h à la salle polyvalente.